

Projet éducatif

École Secondaire Chanoine-Beaudet

**TON ÉCOLE AU
DE TA RÉUSSITE**



(2019-2022)

Le projet éducatif

Table des matières

- 1. But et définition du projet éducatif-Vision-Valeurs**
- 2. Encadrements légaux**
- 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
- 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
- 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
- 6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
- 7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
- 8. Transmission et diffusion du projet éducatif**
- 9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**
- 10. Reddition de compte du projet éducatif**

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite scolaire et éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

36. L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement. (Tiré de la loi de l'instruction publique)

Mission

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

Vision de l'école

L'école occupe une grande place dans la vie des personnes, des familles et des communautés. Les parents lui confient leurs enfants, les jeunes y préparent leur avenir. Ancrée dans la communauté et la vie quotidienne, l'école accueille des personnes issues de milieux socioéconomiques, culturels et ethniques très variés. Elle offre un milieu de vie où se transmettent et se vivent les valeurs de la société québécoise, où se construisent les identités et où naissent des citoyennes et des citoyens.

Les attentes envers l'école ne sont pas seulement d'ordre éducatif, elles sont sociétales. En plus d'instruire, de socialiser et de qualifier, l'école sert à promouvoir l'équité et l'égalité des chances, à contrer l'exclusion et la violence, à lutter contre la pauvreté par l'éducation.

LES VALEURS LIÉES À LA MISSION DE L'ÉCOLE

Les valeurs retenues par l'école

Respect

Comportements visibles attendus

- ❖ Les élèves utilisent un langage approprié et positif (politesse);
- ❖ Les élèves adoptent un comportement approprié dans les corridors et les salles communes (marchent, parlent d'un ton normal);
- ❖ Les élèves prennent soin du matériel (casiers, livres, matériel informatique);
- ❖ Les élèves sont vêtus adéquatement.

Rigueur

Comportements visibles attendus

- ❖ Les élèves répondent aux attentes et aux exigences des enseignants, afin de les amener vers des réussites;
- ❖ Les élèves participent activement à leurs apprentissages;
- ❖ Les élèves appliquent des stratégies pour un bon fonctionnement scolaire (sont à l'écoute, sont prêts à la cloche, utilisent adéquatement son agenda).

Relations

Comportements visibles attendus

- ❖ Les élèves se réfèrent à un adulte en cas de besoin (académique ou personnel);
- ❖ Les élèves sont bienveillants dans leurs relations (respect du droit de parole, aide les autres, empathie, courtoisie)

Implication

Comportements visibles attendus

- ❖ Les élèves participent aux activités diverses de l'école
- ❖ Les élèves s'impliquent dans les différents comités de l'école
- ❖ Les élèves initient des projets (radio, journal, sports, etc)

Fierté

Comportements visibles attendus

- ❖ Les élèves adoptent un comportement adéquat lors des sorties éducatives, culturelles et sportives;
- ❖ Les élèves sont capables de nommer des forces de l'école;
- ❖ Les élèves sont fiers de leurs résultats.

2. Encadrements légaux

L'établissement présente les principaux encadrements légaux.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 pour l'école) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire.
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3 ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus. Une consultation a été faite auprès des parents du conseil d'établissement, du personnel de l'école et des élèves. De plus, un comité pédagogique a été formé avec la direction et 4 enseignants. Plusieurs rencontres ont eu lieu afin de bien cibler les enjeux et les orientations prioritaires pour les prochaines années et d'établir le plan d'action 2019-2022.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'établissement dresse la liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Le projet éducatif émerge du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

Le travail de consultation a commencé il y a deux ans afin d'identifier les valeurs propres à notre école (auprès du CÉ et du personnel de l'école). Cette année, nous sommes revenus sur ces valeurs afin de valider qu'elles représentaient toujours notre vision. Par la suite, via le CÉ, le gouvernement étudiant et l'assemblée générale de tout le personnel, nous avons ciblé nos forces et défis. Un comité restreint formé de 4 enseignants et de la direction, s'est penché sur les enjeux, orientations, objectifs et les cibles visées. Ce travail a été adopté par le CÉ et par l'assemblée du personnel. Il est maintenant venu le temps de travailler tous en ce sens.

Ce que les élèves pensent de leur école

À Chanoine-Beaudet, les élèves reconnaissent que le personnel est très présent, disponible et accessible pour eux. Ils trouvent que leur école est belle (biblio, aires communes) et apprécient voir des changements à chaque début d'année, par contre ils aimeraient que l'on rafraichisse les salles de toilettes et certaines classes. Ils reconnaissent qu'il y a beaucoup d'activités et de concentrations très diversifiées pour le nombre d'élèves. Par contre, ils identifient comme un défi d'avoir plus d'activités sur l'heure du dîner, de faire la promotion de ces activités, même s'il est difficile d'engager les élèves. Ils proposent également l'ajout de tables de jeux, de machines distributrices avec des collations santé et d'un comptoir dépanneur avec des ustensiles et des condiments.

Ce que pensent les parents :

Les forces reconnues par les parents sont au niveau du lien entre les élèves et les enseignants, au niveau du suivi qu'ils ont pour leur enfant. Ils reconnaissent également que l'école offre un bon programme d'anglais immersion, des récupérations, du temps d'enseignement ressource et une belle diversité d'activités (parascolaire et concentrations). La façon qu'ils aiment que l'on communique avec eux demeure le courriel, les entretiens individuels via le bulletin ou le téléphone. 90% des parents disent savoir à qui s'adresser pour des suivis ou questions. 80 % des parents disent être informés rapidement si leur enfant a de la difficulté, mais ils aimeraient avoir un suivi plus évolutif à ce niveau. Ils précisent que plus vite ils sont informés, plus vite ils peuvent aider.

Défis :

- Prôner la réussite et le dépassement de soi.
- Projets pour les élèves afin de les motiver et les engager (projets manuels)
- Que tous les enseignants soient au courant des dossiers des élèves ayant des difficultés (rapport d'évaluation).

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

37. Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte

1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;

L'École secondaire Chanoine-Beudet, école secondaire entrepreneuriale de 340 élèves desservant 9 municipalités du Kamouraska. Au total 57 membres du personnel y travaillent (27 enseignants temps plein, 7 temps partiel et 23 personnels non enseignants). L'école est située à St-Pascal, ville de 3500 habitants, reconnue comme milieu défavorisé (indice 8) depuis plusieurs années et passera à indice 5 en septembre.

Portrait de la clientèle

- ❖ Environ 25% des élèves arrivent avec un an de retard ou plus.
- ❖ Un secteur d'adaptation scolaire qui représente 24% de la clientèle.
- ❖ Des élèves pour qui des mesures annuelles doivent être mises en place pour favoriser la persévérance et la réussite.
- ❖ 45% de la clientèle qui a un plan d'intervention principalement pour des élèves à risque au niveau académique.
- ❖ Des élèves pour qui les difficultés au niveau du français deviennent un obstacle majeur à l'obtention du DES.
- ❖ Le milieu a fait face à une importante baisse démographique dans les 5 dernières années, mais la situation se replace à court moyen terme, ce qui nous amène une hausse globale de 25 élèves pour l'année scolaire 2019-20.
- ❖ Le taux de rétention de notre clientèle est d'environ 75% dans nos écoles bassins. (20% vers le privé 5% autre)
- ❖ La clientèle a changé depuis les 5 dernières années grâce à l'offre de services de notre programme d'anglais immersion. L'école était reconnue pour exceller avec les élèves en difficulté et n'avoir aucune offre de service particulière pour les élèves forts, ce qui a changé.

L'école travaille en partenariat avec plusieurs acteurs du milieu : Projektion 16-35, Les ateliers mon choix, le CISSSS, la ville et certaines entreprises, tant au niveau des besoins de stages, sur le développement des valeurs entrepreneuriales et au niveau de la persévérance scolaire.

Priorités d'action :

- Aide à l'élève par des mesures d'accompagnement plus individualisées en mathématiques et français;
- Maintenir des relations maître-élève bienveillantes;
- Amener les élèves à la certification et/ou diplomation;
- Favoriser la participation des élèves aux activités autres que scolaires, pour un climat positif;
- Être rigoureux et avoir des attentes élevées envers chaque élève, selon son potentiel;
- Maintenir des relations positives, de confiance avec les parents.

Les défis auxquels nous faisons face :

- Le degré et la capacité d'engagement et/ou accompagnement des parents avec leur enfant.
- Deux écoles privées sur le territoire en plus d'une école sports-études
- Réussite du français précaire surtout chez les garçons.
- Amener nos élèves à persévérer dans leur parcours jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou d'une certification.
- Les élèves ont besoin d'un encadrement pédagogique afin de leur enseigner des méthodes de travail et d'étude efficaces.
- Beaucoup d'élèves travaillent, et ce, à raison de plusieurs heures par semaine. Conciliation travail-études difficile.

« En milieu défavorisé, la collaboration entre la famille et l'école peut représenter un défi. Quand les familles et les enfants vivent dans des conditions sociales, culturelles ou économiques défavorables, il arrive que l'écart soit grand entre les valeurs et les attentes des familles et celles de l'école. Epstein avance que la mise en place de relations équitables positives et égalitaires entre le personnel scolaire et les parents permet d'harmoniser davantage les pratiques éducatives utilisées à l'école et à la maison. (2001) La nécessité d'engager tous les parents revêt donc une importance particulière. Pour y parvenir, l'école doit connaître les diverses conditions de vie des familles afin de les soutenir adéquatement dans tous les aspects qui ont une influence sur le développement de l'enfant. »

tiré : Programme de soutien à l'école montréalaise, Les 7 mesures, Mesure 6 : Collaboration avec les familles, p.31

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite (LIP, articles 37 et 97.1)

Extrait du PEVR de la commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup

Orientation 1 : Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire. En concertation avec les Services éducatifs jeunes et les autres organismes partenaires, l'éducation des adultes doit rejoindre les parents et supporter l'agir tôt, tout en s'adressant à l'ensemble de la population adulte concernée. La littératie est une priorité partagée à l'ensemble des élèves jeunes et adultes.

Orientation 2 : Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour. Intervenir, dès le plus jeune âge, pour contribuer à la pratique de saines habitudes de vie pour tous les élèves du primaire, et faire en sorte de créer un mouvement continu tout au long du parcours scolaire et de la vie adulte.

Objectif 1 : D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves (écarts entre les garçons et les filles)

Objectif 3 : D'ici 2030, porter à 90,0 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85,0 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES ou DEP)

7.Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

« Toutes les décisions sont prises à travers la lentille de l'impact sur l'apprentissage des élèves. »

Reeves Douglas 2010

| Enjeu | Cohérence avec le PEVR | Orientations | Situation actuelle | Objectif | Indicateur | Cible |
|-----------------------------------|----------------------------|--|--------------------|--|--|-----------------|
| La réussite scolaire des élèves. | Orientations 1- objectif 1 | Développer les compétences en littératie | 82% (2014-15) | Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en écriture, langue d'enseignement de la 5 ^e année du secondaire | Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 5 ^e année du secondaire | 84% |
| Milieu de vie sain et sécuritaire | Orientations 2 | Assurer un environnement bienveillant, sain et sécuritaire en favorisant des relations positives | 62 % | Maintenir la participation active des élèves à une équipe sportive, une concentration ou autres activités parascolaires et du midi | Taux participation aux activités Diminution des actes de manque de respect | 65% |
| La réussite scolaire des élèves | Orientations 2 | Maintenir le taux de certification et de diplomation de nos élèves sortants | 90.2% (2015-16) | Augmenter le taux de diplomation et de certification | Le taux de réussite des matières à sanction Taux de certification Taux de diplomation | Supérieur à 90% |
| La diplomation | Orientations 3 | Développer des compétences en numératie | | Réduire l'écart entre le niveau scolaire réel et le niveau attendu en mathématiques | Taux de réussite en mathématique vs le niveau réel de l'élève | |

Note : Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assure le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.

U:\COMMUNAUTÉS\ DIRECTIONS-SECRÉTAIRES\Projet éducatif\04 - Détermination des enjeux\Projet éducatif - Modèle NT.docx